



VOTRE SOLUTION DE LOCATION AU SERVICE DES TRANSPORTS DURABLES

TOUAX répond aux conditions d'éligibilité du dispositif PEA-PME

TOUAX confirme son éligibilité au dispositif PEA-PME conformément aux dispositions de l'article L. 221-32-2 alinéa 2 b du Code monétaire et financier précisant les conditions d'appréciation des critères d'éligibilité, à savoir, être une entreprise dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé ou sur un système multilatéral de négociation et dont la capitalisation boursière est inférieure à deux milliards d'euros ou l'a été à la clôture d'un au moins des quatre exercices calendaires précédant l'exercice pris en compte pour apprécier l'éligibilité des titres de la société émettrice.

Ces critères d'éligibilité sont appréciés sur la base des comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2024.

Les actions TOUAX continuent en conséquence d'être intégrées au sein des comptes PEA-PME, lesquels pour mémoire bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le plan d'épargne en actions (PEA) traditionnel.

Le groupe TOUAX loue des actifs tangibles (wagons de fret, barges fluviales et conteneurs) tous les jours dans le monde, pour son propre compte et pour le compte d'investisseurs. Avec 1,2 milliard d'euros sous gestion, TOUAX est l'un des leaders européens de la location de ce type de matériels.

TOUAX est coté à Paris sur EURONEXT – Compartiment C (Code ISIN FR0000033003) et fait partie des indices CAC® Small, CAC® Mid & Small et EnterNext©PEA-PME 150.

Pour plus d'informations : www.touax.com

Vos contacts :

TOUAX

Fabrice & Raphaël WALEWSKI

touax@touax.com

www.touax.com

+33 1 46 96 18 00

SEITOSEI • ACTIFIN

Ghislaine Gasparetto

ggasparetto@actifin.fr

Tel : +33 1 56 88 11 22

SEITOSEI • ACTIFIN

